



Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price

Identity Services Engine Design and Proof of Concept Service>> Services avancés à prix fixe : service de conception et de validation de concept de la plateforme de services d'identité (ISE) (ASF-CORE-ISE-POC)

Le présent document décrit le Service à prix fixe de conception et de validation de concept (POC) de la plateforme de services d'identité (ISE).

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un Revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre

vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service de conception et de validation de concept de la plateforme ISE

Résumé du service

Le Service de conception et de validation de concept de la plateforme de services d'identité (ISE) fournit une conception ISE globale et une conception ISE détaillée répondant aux exigences du Client et aux objectifs de conception. Le Service de conception et de validation de concept de la plateforme ISE comprend l'évaluation de l'état de préparation des technologies, la création de la conception globale et de la conception détaillée, l'exécution de tests de validation de concept en laboratoire et l'assistance à distance en matière de conception (« Services »).

Les Services prennent en charge une conception incluant jusqu'à 20 000 points d'extrémité sur la plateforme ISE.

Les Services incluent un processus de validation de concept en laboratoire comprenant les opérations suivantes :

- paramétrage d'un (1) commutateur, d'un (1) contrôleur sans fil et d'un (1) point d'accès Cisco, et paramétrage d'une (1) passerelle RPV pour un (1) groupe de RPV;
- définition de cinq (5) profils de dispositifs (maximum);
- définition de cinq (5) profils de référence (maximum);
- définition et exécution de vingt (20) procédures de test (maximum).

Les Services n'incluent pas les opérations suivantes : intégration aux services Web à partir de l'interface REST ou de l'interface de programmation d'application (API) de la plateforme ISE.

Les Services ne prennent pas en charge les utilisateurs et périphériques de production.

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis au Client aussi bien sur site qu'à distance. Si le Client choisit une prestation sur place, le déplacement sera limité à trois (3) visites de deux (2) jours sur place à un emplacement unique du Client, durant les heures de travail normales à l'exception des jours fériés de Cisco, des jours fériés reconnus localement dans chaque pays, des vacances et des jours de formation. Dans le cas où le déplacement sur le site a été convenu, il devra être fixé au moins deux (2) semaines à l'avance.

Évaluation de l'état de préparation des technologies

Responsabilités de Cisco

- Organiser un atelier relatif aux exigences afin de passer en revue les éléments suivants avec le Client :
 - objectifs de conception;
 - exigences professionnelles, techniques et opérationnelles;
 - exigences relatives à l'interopérabilité des systèmes et des applications;
 - documents relatifs à la conception ou à la topologie du réseau;
 - renseignements et rapports relatifs au réseau;
 - dispositifs de sécurité existants et prévus, versions de codes et fichiers de configuration des dispositifs appropriés;
 - politiques de sécurité actuelles et prévues.
- Analyser les effets possibles de l'intégration de la plateforme ISE à l'infrastructure informatique existante du Client.
- Repérer les lacunes de l'infrastructure existante et prévue du Client susceptibles d'empêcher le système ISE d'avoir une performance optimale.
- Créer des recommandations pour combler les lacunes.
- Présenter au Client les résultats de l'analyse des lacunes et faire des recommandations.
- Aider le Client à créer le Document des exigences du Client

Responsabilités du Client

- Au cours de l'atelier relatif aux exigences, indiquer et passer en revue les renseignements suivants avec Cisco :
 - objectifs de conception;
 - exigences professionnelles, techniques et opérationnelles;
 - exigences relatives à l'interopérabilité des systèmes et des applications;
 - documents relatifs à la conception ou à la topologie du réseau;
 - renseignements et rapports relatifs au réseau;
 - dispositifs de sécurité existants et prévus, versions de codes et fichiers de configuration des dispositifs appropriés;
 - politiques de sécurité actuelles et prévues.
- Assister à la séance durant laquelle Cisco présente les résultats de l'analyse des lacunes et fournit des recommandations.

- Passer en revue et approuver le Document des exigences du Client avec Cisco.

Élaboration de la conception globale

Responsabilités de Cisco

- En s'appuyant sur les résultats de l'analyse des lacunes architecturales, créer une conception ISE globale comportant :
 - les objectifs et exigences du Client;
 - la description de l'architecture globale de la plateforme ISE;
 - les recommandations de conception et les propositions de changements à apporter au réseau afin de répondre aux objectifs et aux exigences de conception;
 - les flux de trafic dans la conception réseau proposée.
- Documenter la conception globale dans le Document de conception globale et remettre ce dernier au Client.
- Passer en revue le Document de conception globale avec le Client.

Responsabilités du Client

- Passer en revue et approuver le Document de conception globale.

Élaboration de la conception détaillée

Responsabilités de Cisco

- Créer une conception détaillée ISE comportant les renseignements suivants :
 - recommandations sur la manière dont la plateforme Cisco ISE sera mise en œuvre pour répondre aux exigences;
 - recommandations sur les politiques d'utilisateur et de dispositifs adoptées pour répondre aux exigences;
 - recommandations et instructions relatives à la configuration des dispositifs.
- Documenter la conception détaillée dans le Document de conception globale et remettre ce dernier au Client.
- Passer en revue le Document de conception détaillée avec le Client.

Responsabilités du Client

- Passer en revue et approuver le Document de conception détaillée.

Tests de validation de concept en laboratoire

Responsabilités de Cisco

- Configurer le laboratoire sur le site du Client en effectuant les opérations suivantes :
 - paramétrage d'un (1) commutateur, d'un (1) contrôleur sans fil et d'un (1) point d'accès Cisco,

- et paramétrage d'une (1) passerelle RPV pour un (1) groupe de RPV;
 - o définition de cinq (5) profils de dispositifs (maximum);
 - o définition de cinq (5) profils de référence (maximum).
- Créer un plan de test pour que l'environnement de laboratoire prenne en charge au maximum vingt (20) procédures de test propres à la conception ou au Client.
- Exécuter le plan de test.
- Créer un document précisant si le réseau est prêt à être utilisé (NRFU) et y inclure :
 - o le plan de test;
 - o les résultats du test;
 - o le plan de mise en œuvre du réseau.
- Documenter le test visant à vérifier si le réseau est prêt à être utilisé dans le document dédié.

Responsabilités du Client

- Aider Cisco à configurer le laboratoire en :
 - o préparant l'espace dans le laboratoire;
 - o paramétrant l'équipement du laboratoire.
- Fournir les procédures de test Cisco ISE, le cas échéant.

Assistance à distance en matière de conception

Responsabilités de Cisco

- Fournir une assistance à distance à la conception d'une durée maximale de douze (12) heures dans les trois (3) semaines suivant la remise du Document de conception détaillée au Client.

Responsabilités du Client

- Planifier des séances d'assistance à la conception dans les trois (3) semaines suivant la remise du Document de conception détaillée par Cisco.
- Participer aux séances planifiées d'assistance à distance à la conception.

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les

renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.

- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.